



ACTEUR DE
La Phratrie

AGENCE DE COMMUNICATION EVENEMENTIELLE

24, rue Erlanger - 75016 Paris, France

Tel +33 (0)1 46 43 33 48

www.groupevista.com

**ONU – Pacte Mondial
Communication sur le progrès
Septembre 2021**

DECLARATION DE SOUTIEN

En septembre 2017 VISTA a décidé de formaliser sa politique de développement durable en adhérant, entre autres actions, au Pacte Mondial de l'ONU.

Aujourd'hui, nous sommes heureux de confirmer que le Groupe Vista, rassemblant les sociétés Vista&Co et Vista Evénements, renouvelle son soutien au Pacte Mondial et son engagement envers l'initiative et les dix principes du Global Compact des Nations Unies dans les domaines des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Dans cette communication annuelle sur les progrès, nous décrivons les actions que nous mettons en œuvre pour améliorer constamment l'intégration du Global Compact et de ses principes à la stratégie, à la culture et aux opérations journalières de notre entreprise.

Nous nous engageons également à partager ces informations avec nos parties prenantes par le biais de nos principaux canaux de communication.

Au coeur de nos métiers d'organisateur d'événements et de voyages, l'objectif du Groupe Vista est d'exercer nos activités avec intégrité, sérieux, inventivité, partage, professionnalisme, capacité d'écoute, fiabilité, respect des femmes et des hommes, de l'environnement et bien entendu des lois et réglementations internationales, nationales et locales.

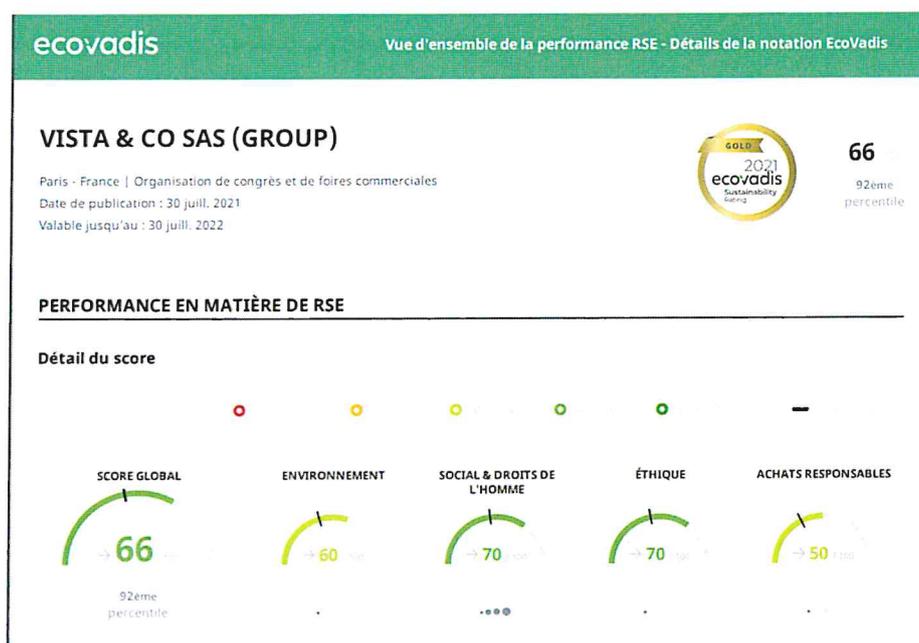
Cordialement.

Xavier de Charry
Fondateur-Associé

A Paris le 21 septembre 2021

ONU – Pacte Mondial
VISTA - Communication sur le progrès
Octobre 2019

EN JUILLET 2021, LORS DE L'ÉVALUATION ECOVADIS ET POUR LA 4^{ème} ANNEE CONSECUTIVE, NOUS AVONS OBTENU LE STATUT GOLD.



PRINCIPES RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME

VISTA est une société française, dont le siège est à Paris et réalisant la totalité de son chiffre d'affaires en France. A ce titre, VISTA est soumise au droit du travail français que nous respectons scrupuleusement. De fait, les principes relatifs aux droits de l'homme sont intégralement respectés.

MISE EN OEUVRE :

- Application des lois en vigueur.
- Nous veillons à fournir des aménagements de travail surs, adéquats et hygiéniques aux collaborateurs du Groupe Vista
- Nous communiquons auprès de nos collaborateurs, clients et fournisseurs sur nos engagements à travers notre Charte éthique

MESURE DES RESULTATS :

- Auto-évaluation interne.
- **Evaluation Ecovadis** et Audit RSE dans le cadre de divers référencements chez nos clients.

ONU – Pacte Mondial
VISTA - Communication sur le progrès
Octobre 2019

PRINCIPES RELATIFS AUX NORMES DU TRAVAIL

• Nous respectons strictement la loi et lors de nos opérations à l'étranger nous nous assurons de ne participer à aucune forme de travail forcé ou en servitude.

MISE EN OEUVRE :

• Nous respectons les normes de salaire minimal

• Nous veillons à ce que les décisions liées à l'emploi reposent sur des critères pertinents et objectifs

• Un livret d'accueil, ainsi que notre Charte éthique sont remis à tout nouveau salarié

• Une brochure relative à la complémentaire santé et à la prévoyance complète ces informations

• Le processus de recrutement est clair : diffusion de l'offre, recueil et analyse des candidatures puis entretien avec les candidats par la Direction du service puis par le Directeur Général Groupe

• L'évaluation se fait après chaque entretien, selon une grille de critères uniquement basés sur les compétences professionnelles recherchées

• Nous recevons des candidats sans critères ethnique, d'âge, de sexe, d'orientation sexuelle ou de religion

• Devant la difficulté de recruter des personnes handicapées nous développons une politique en faveur des handicapés en ayant recours aux établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) pour certains travaux : coursiers, reprographie, conditionnement

• Les possibilités d'évolution sont ouvertes à tous et les promotions ne prennent en compte que les compétences professionnelles

• Un suivi approfondi de tous les collaborateurs : chaque année 100% des salariés bénéficient d'un entretien annuel d'appréciation avec leur manager faire un bilan objectif

• Un séminaire de travail et de récompense est organisé chaque année incluant chaque collaborateur ayant plus d'un an d'ancienneté dans une grande ville Européenne associant sessions de travail et activités de reconnaissance

• Un chèque cadeau de 150€ est offert à chaque collaborateur ayant plus d'un an d'ancienneté à l'occasion des fêtes de fin d'année

MESURE DES RESULTATS :

• **Evaluation Ecovadis** et Audit RSE dans le cadre de divers référencements chez nos clients.

• Bilan social annuel

ONU – Pacte Mondial
VISTA - Communication sur le progrès
Octobre 2019

PRINCIPES RELATIFS A L'ENVIRONNEMENT

Depuis sa création en 2002 VISTA a mené une politique de respect de l'environnement basée sur les principes fondamentaux.

MISE EN OEUVRE :

- Nous évitons les dommages environnementaux par le biais d'une sélection stricte de nos fournisseurs
- Nous prévoyons des procédures d'urgence en vue de prévenir les accidents affectant l'environnement et la santé
- Nous limitons le recours aux produits chimiques et autres substances dangereuses et garantissons leur manipulation ainsi que leur entreposage dans le respect de la sécurité de tous
- Dans les achats de papier et de fournitures, nous choisissons des fournisseurs ayant une démarche écologique
- Nous utilisons des ampoules à basse consommation dans l'ensemble des locaux
- Nous encourageons l'échange de documents électroniques
- Une Charte Environnementale déployée en interne depuis 2016
- Nous avons mise en place des corbeilles spécifiques pour le recyclage du papier avec Recy'Go depuis 2016
- Nous avons supprimé toutes les imprimantes individuelles depuis 2016

MESURE DES RESULTATS :

- Auto-évaluation interne.
- **Evaluation Ecovadis** et Audit dans le cadre de divers référencements chez nos clients.

ONU – Pacte Mondial
VISTA - Communication sur le progrès
Octobre 2019

PRINCIPES RELATIFS A L'ANTI-CORRUPTION

La direction générale a mis en place un code d'éthique que chacun doit suivre et appliquer.
A ce titre, les collaborateurs sont sensibilisés à une parfaite éthique sur les rapports dans les affaires

MISE EN OEUVRE :

- Nous évaluons le risque de corruption dans le cadre de nos activités commerciales
- Nous mentionnons la « lutte contre la corruption » et le « comportement éthique » dans les contrats conclus avec les partenaires commerciaux
- Nous nous assurons que les procédures internes étayent l'engagement du Groupe Vista à l'égard de la lutte contre la corruption
- Nos collaborateurs sont sensibilisés à une parfaite éthique sur les rapports dans les affaires et les risques de corruption à travers des sessions de formation régulières
- Travail dans le respect des règles commerciales et en toute transparence avec nos clients et fournisseurs
- Non-dénigrement des concurrents
- Respect des règles fiscales et déontologiques des clients sur les cadeaux d'entreprise
- Choix des fournisseurs à partir de plusieurs devis en proscrivant toute forme de favoritisme
- Respect du droit du travail et des salariés
- Déclarations et versements aux organismes sociaux
- Pratiques loyales en matière de commercialisation, d'informations et de contrats.
- Transparence dans les devis
- Audits internes & Audits clients

MESURE DE RESULTATS :

- **Evaluation Ecovadis** et Audit dans le cadre de divers référencements chez nos clients.